



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ministre rencontre l'ordre infirmier : le rendez-vous de la rupture ???

Nous apprenons avec surprise que la ministre, qu'elle ne fut pas notre surprise d'apprendre sa rencontre avec le président de l'ordre national infirmier !

La CGT se félicite que la ministre annonce de rendre facultatif l'adhésion à l'ordre infirmier.

La loi doit permettre aux salariés qui ont adhéré contraint et forcé de pouvoir quitter l'ordre retrouvant ainsi la même liberté d'adhésion que leur collègues non adhérents à ce jour.

Forcé d'adhérer à l'ordre par les employeurs, peu à l'écoute du discours de la ministre au salon infirmier 2012, les infirmier-es ont fait savoir à 78% lors des élections leur rejet de cette instance.

Les missions transmises à l'ordre national infirmier qui seront reprises doivent s'accompagner de la réaffectation de ses salariés dans les organismes qui reprendront les missions de l'ONI.

Nous continuons à être contre tous les ordres professionnels paramédicaux : infirmiers DE, masseurs-kinésithérapeutes DE, les pédicures-podologues DE

Souhaitons que ce ne soit pas un rendez-vous de conciliation !

Montreuil, le 11 décembre 2012

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01 48 57 56 22

E-Mail :
com@sante.cgt.fr